

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 11 (1923)

**Heft:** 162

  

**Artikel:** La quinzaine féministe

**Autor:** E.Gd.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-257799>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE

# Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

## ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—  
 ETRANGER... » 6.50  
 Le Numéro.... » 0.25

## RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)  
 Compte de Chèques I. 943

## ANNONCES

12 insert. 24 insert  
 La case, Fr. 45.— 80.—  
 2 cases, » 80.— 160.—  
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** En route pour les 1588 abonnés!... — La réunion des abonnés du *Mouvement* à Neuchâtel: La Rédaction. — La quinzaine féministe: E. Gd. — Les femmes ont-elles l'esprit politique?: Gisela URBAN. — De ci, de là... — L'antagonisme des sexes: Marthe PICHOREL. — Le V<sup>e</sup> Cours de Vacances de l'Association suisse pour le Suffrage féminin: E. Gd. — Lettre d'Amérique: Oreola W. HASKELL. — Notre bibliothèque: *L'esprit international et l'enseignement de l'histoire, l'éducation de la solidarité.* — *La responsabilité morale de la femme.* — Association suisse pour le suffrage féminin. — *Feuilleton:* La femme chez quelques peuples de l'antiquité: J. GARCIA GAMES. — Le « Trèfle de Genève »: E. P.

## En route pour les 1588 abonnés!...

Magnifique avance. Nous avons, en effet, depuis la dernière publication de notre « baromètre », enregistré

**27 abonnements nouveaux.**

Nous voilà, de ce fait, seulement au-dessous de notre chiffre de l'an dernier de

**1 abonnement**

qui sera, nous n'en doutons pas, vite trouvé! Et alors, ayant ainsi récupéré nos pertes, nous marcherons d'un pas allègre sur une route où tout progrès sera avancé pure.

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE »

## La réunion des abonnés du « Mouvement » à Neuchâtel.

Des trois réunions de ce genre dont nous avons fait l'essai dans chacune de nos villes romandes, celle du 14 avril dernier a été de beaucoup la plus fréquentée. On s'empilait dans l'accueillant local de l'Union Féministe, et il était reconfortant pour la Rédaction et pour l'Administration de notre journal, comme pour le Comité de celui-ci, de prendre ainsi contact avec cette vivante manifestation de sympathie et d'intérêt.

Malheureusement, les C. F. F. n'ayant pas eu l'idée d'organiser un train spécial à cette occasion, le temps a été très mesuré pour tout ce qu'il y avait à dire et à suggérer, et la partie sérieuse de la séance a empiété si considérablement sur l'heure réservée aux gaufres et à la tasse de thé — mais aussi aux conversations cordiales, qu'il a fallu s'enfuir sans avoir le temps de serrer toutes les mains amies. Il n'a pas été possible non plus de prendre rapidement des décisions très importantes: toutefois le Comité, après avoir enregistré avec regret la démission pour cause de domicile trop éloigné de M<sup>lle</sup> Hausamann (Lausanne), un membre fondateur de notre journal, a appelé pour la remplacer M<sup>lle</sup> Marg. Evard (Le Locle), une de nos collaboratrices les plus fidèles et les plus appréciées de nos lecteurs. Et il a accueilli avec joie la bonne nouvelle que nous a fait parvenir notre imprimeur: une légère diminution des frais d'impression à partir de juillet prochain, qui permettra à la Rédaction de

réaliser une modification depuis longtemps désirée par elle, et au *Mouvement* de disposer d'un peu plus de place. A partir de septembre, en effet, notre journal au lieu de paraître le 10 et le 25 de chaque mois paraîtra tous les quinze jours à jour fixe, ce système nous donnant deux numéros de plus par an, les vacances du mois d'août restant réservées.

Nous aimons infiniment ces séances, qui mettent nos abonnés mieux à même de comprendre et de connaître mille détails de la vie de notre journal, et leur permettent d'exprimer leurs opinions et leurs désirs. Et nous félicitant de leur avoir de la sorte, trois fois de suite, fourni cette occasion, nous les remercions d'avoir répondu à notre appel.

LA RÉDACTION.

## La Quinzaine féministe

Pas de grands événements marquants cette quinzaine. En Suisse, après la petite victoire des 7-8 avril à Genève, le canton de Vaud poursuit paisiblement son plébiscite, qui se prolonge ainsi bien au delà de la date primitivement indiquée. Impossible donc d'épiloguer sur les résultats définitifs: nous craignons seulement que cette longue histoire ne soit pas une heureuse histoire pour notre mouvement.

A l'étranger, on a parlé du vote des femmes en Belgique. Il s'agit, comme on le sait sans doute, après le vote municipal et en attendant le vote politique, du vote provincial, les femmes possédant déjà le droit à l'éligibilité, mais pas encore à l'électorat aux Assemblées provinciales. M. Vandervelde en a éloquemment défendu le principe au dernier Congrès du parti socialiste, et bien que celui-ci s'y soit montré dans son ensemble opposé — ce qui est contradictoire avec l'attitude universellement adoptée par le socialisme à cet égard — il a cependant été décidé que les députés socialistes qui avaient pris l'engagement de soutenir cette réforme, soit à la Chambre, soit au Sénat, seraient autorisés à tenir leur parole. Merci, Messieurs. Comme ces députés sont au nombre de 18 à la Chambre, on suppose que celle-ci émettra un vote favorable; mais la situation se présente autrement au Sénat, où il n'y a que deux socialistes engagés par leur promesse, et où les libéraux sont opposés au vote des femmes. Ils ont peur de la réaction et du cléricalisme — tout comme leurs coreligionnaires politiques en France, et apportent des chiffres, qu'ils disent inquiétants sur l'influence du vote féminin municipal.



Il est très curieux de considérer comment, à travers le monde, les arguments de nos adversaires se contredisent magnifiquement. En France et en Belgique, selon eux, le suffrage féminin livrerait le pays au péril noir. Chez nous, c'est tout au contraire le péril rouge, que l'on invoque pour faire voter non aux bons bourgeois. Entre ces deux périls — le roman de Stendhal — les indifférents ne pipent mot, et les femmes écotent, qu'on nous passe l'expression! Il serait pourtant piquant de faire s'expliquer, face à face, un libéral belge, qui dira non au Sénat par peur de Rome, et un libéral zurichois, qui a cru en février dernier que permettre aux femmes de voter pour l'Eglise, c'était introduire Moscou dans les affaires cantonales. Nous retenons un fauteuil d'orchestre lorsque se jouera la pièce de cette explication.

En France, à l'heure où nous écrivons ces lignes, environ 1500 ouvrières parisiennes de la couture se sont mises en grève. Question de salaire, hélas! Elles déclarent en effet insuffisants les 114 francs par semaine qui constituent leur gain maximum actuel, et demandent, les premières mains 150 fr. par semaine, les deuxièmes mains 115 fr., les petites mains 85 francs et les apprenties de 32 à 44 francs.

114 fr. par semaine, cela constitue à peu près 16 fr. par jour, puisque le dimanche est un jour où il faut aussi manger et payer son loyer. Chez nous, cela peut paraître encore considérable. Mais que l'on songe au taux de la vie à Paris, que l'on songe aussi aux sommes que représente la moindre robe élégante, la moindre toilette habillée, et que jettent si généreusement dans le gouffre du luxe tant de femmes que ne préoccupe que tout juste le sort de leurs sœurs... Et quand les journaux parlent sur un ton badin de la « grève des midinettes », comme on parlerait d'une revendication d'opéra-comique, on a le cœur serré en pensant aux drames de la misère, des tentations, des angoisses pour la vieillesse et les jours de maladie — drames qui se jouent quotidiennement dans les coulisses de l'élégance de la capitale...

A Rome, on travaille ferme pour les derniers préparatifs du Congrès. Mrs. Catt, qui y assistera, rentre de la tournée de propagande suffragiste qu'elle vient de faire dans l'Amérique du Sud, et dont elle rapporte les plus encourageantes impressions, ainsi qu'elle l'a confié à la presse féministe internationale et américaine.

E. GÜ.

## Les femmes ont-elles l'esprit politique ?

*N. D. L. R. — Notre correspondante de Vienne nous a adressé, il y a quelque temps déjà, cet article un peu trop pessimiste à notre avis, que l'abondance des matières nous a fait garder en portefeuille. D'autres points de vue ayant été soutenus dans d'autres milieux féministes, nous publierons prochainement, d'après Jus Suffragii, une réponse à M<sup>me</sup> Urban.*

La question n'est pas nouvelle. Elle ne s'est pas posée seulement au cours de ces dernières années, à l'occasion des droit civiques conférés aux femmes dans plusieurs Etats; elle avait déjà surgi autrefois, par exemple pendant la Révolution française, puis elle fut surtout l'objet de débats pendant les luttes qu'on livra pour la conquête du suffrage. A ces époques lointaines on n'en faisait pas un sujet de discussion, mais on admettait, souvent de façon unanime, que certaines femmes avaient des capacités politiques. Souveraines appartenant à des maisons régnantes, épouses et amies des empereurs, des rois, des hommes d'Etat tout puissants: on en citerait facilement un grand nombre qui ont su faire prévaloir leur volonté dans la vie des peuples et ont exercé une action sur leur destinée.

Mais ces femmes, que leur naissance, un heureux hasard, les dons de la beauté ou de l'intelligence, ont élevées au pinacle des honneurs et du pouvoir, étaient-elles vraiment douées au point de vue politique, du moins dans le sens que leurs congénères d'aujourd'hui attachent à cette idée? La manière dont elles ont en général conquis leur ascendant, c'est-à-dire en exerçant un pouvoir érotique sur les hommes au pouvoir, est absolument condamnée par nos conceptions actuelles. Nous ne trouvons pas non plus dans les résultats de leur influence cet élément de spiritualité qui caractérise le mouvement féministe. Le point de vue masculin restait prédominant: il s'agissait toujours de conquérir des pouvoirs nouveaux, d'étendre ces possessions. Si les peuples ont quelquefois été plus heureux sous la domination féminine, ainsi que les historiens le font souvent ressortir avec éloges — ce n'était pas qu'elle fût inspirée par l'altruisme ou par le désir de développer toutes les forces vitales des populations. Ce qui guidait ces femmes toutes puissantes, c'était l'ambition égoïste de la domination et le désir d'en jouir en toute sécurité.

Ce coup d'œil rétrospectif nous fait déjà saisir combien les expériences du passé sont insuffisantes pour résoudre le problème. Jusqu'ici on ne reconnaissait des aptitudes politiques qu'aux personnalités douées d'assez de force de volonté pour enflammer les masses en faveur de leurs idées, et pour diriger la vie politique des Etats sur une voie et vers des buts conformes à leurs intentions. Ce qui assurait le succès à ces êtres privilégiés, c'était la promptitude des décisions et de la parole, l'énergie, la ténacité, la présence d'esprit, le geste passionné d'un tempérament de feu, ou la concentration impressionnante d'une nature réservée. Leur activité avait pour base la lutte méthodique, parfois sournoise, contre les visées de leurs ennemis. Leur réussite dépendait des victoires remportées, de l'influence obtenue. Ce sont là des talents masculins, le critère de la besogne politique étant purement masculin. Pouvons-nous l'appliquer à la femme? et n'a-t-elle pas bien plutôt l'obligation de transporter dans ce domaine, en pleine conscience de ces divergences, ce qui caractérise le plus profondément son mode de penser et de sentir?

Définir le rôle qu'elle doit assumer est moins facile que de formuler un programme. Tous ceux qui se rendent compte de la différence réelle des deux sexes comprendront que, pour la femme, la politique ne peut être un but, mais un moyen, grâce auquel elle mettra en œuvre ses capacités spéciales pour le bien de la collectivité réorganisée. L'égalité qui lui est désormais assurée doit lui permettre de faire servir aux intérêts de l'humanité cette même sollicitude maternelle qui a créé la famille et le foyer domestique.

L'opinion publique est en général bien éloignée d'apprécier à sa juste valeur ce que la femme pourrait accomplir dans la vie publique. Les hommes d'Etat en jugent suivant des traditions surannées, fixées une fois pour toutes. La femme est une nouvelle venue dans la politique. Il y a très peu d'années que certains pays (sauf l'Australie, la Norvège et la Finlande) lui ont accordé le droit de vote et l'égalité civique. Ses aspirations politiques n'ont pas encore pu se développer et encore bien moins manifester une action positive. N'oublions pas non plus l'état chaotique qui est celui du monde d'aujourd'hui. Les Etats vaincus sont en proie au désespoir et à la misère. Les vainqueurs souffrent de leur côté des suites de la catastrophe sans pareille de la guerre mondiale. Si les nations les plus durement atteintes se débattent dans des difficultés inconnues jusqu'ici, la débâcle n'a pas respecté leurs frontières. Selon les lois